

RÉSUMÉ DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION

TITRE enregistré au Répertoire National de la Certification Professionnelle

Arrêté du 07/04/2017 publié au JORF N°0094 du 21/04/2017
Texte n° 35 - NOR : ETSD1711026A

Intitulé

PROTHESISTE ONGULAIRE

Autorité responsable de la certification

BEAUTY NAILS

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau : V

Code NSF : 336 Coiffure, esthétique et autres spécialités de services aux personnes

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Le ou la prothésiste ongulair est spécialisé(e) dans l'entretien et l'embellissement des mains et des pieds tout en respectant des normes d'hygiène et de sécurité. Il /elle peut exercer ses fonctions à domicile ou bien en institut. Il /elle possède à la fois des compétences techniques et esthétiques et maîtrise les différents procédés de soins et mise en beauté des ongles. En plus d'un savoir-faire relationnel, il/elle doit aussi avoir un rôle de conseil auprès de ses clientes.

Compétences ou capacités évaluées

Le titulaire possède les capacités à:

- Accueillir, conseiller et fidéliser la clientèle
- Réaliser des soins visant à embellir les ongles des mains et des pieds
- Gérer une comptabilité et développer son activité

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités

Le prothésiste ongulaire exerce son activité :

- à domicile ou en tant que free lance,
- en institut,

ou ouvre son institut,...

Il ou elle travaille dans un institut d'ongles, un bar à beauté ou/et à ongles, un salon de coiffure, un salon d'esthétique, un institut de beauté, un rayon parapharmacie d'un grand magasin, une enseigne de produits de beauté, au domicile des clients, un centre de remise en forme, un centre de bien-être,

Types d'emplois accessibles

- Prothésiste ongulaire
- Styliste ongulaire

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :

Soins esthétiques et corporels – Fiche ROME D1208

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation « Prothésiste ongulaire » est composée de 3 modules de certification :

- 1 - Simulation d'entretiens oraux basés sur la gestion de la relation client
- 2 - Projet de travaux pratiques et concours stylistique
- 3 – Etude d'un cas de gestion d'une structure de prothésiste indépendante

Le titre est délivré aux candidats ayant validé les 3 modules

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé 5 ans.

Conditions d'inscription à la Certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est exclusivement composé de professionnels en activité. Il est composé de 6 personnes : - 1 président professionnel extérieur à l'établissement - 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement - Le Directeur de Beauty Nails (qui ne prend pas part à la décision finale) à parité employeurs et salariés

En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury est exclusivement composé de professionnels en activité. Il est composé de 6 personnes : - 1 président professionnel extérieur à l'établissement - 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement - Le Directeur de Beauty Nails (qui ne prend pas part à la décision finale) à parité employeurs et salariés
En contrat de professionnalisation	X		Le jury est exclusivement composé de professionnels en activité. Il est composé de 6 personnes : - 1 président professionnel extérieur à l'établissement - 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement - Le Directeur de Beauty Nails (qui ne prend pas part à la décision finale) à parité employeurs et salariés
Par candidature libre	X		Le jury est exclusivement composé de professionnels en activité. Il est composé de 6 personnes : - 1 président professionnel extérieur à l'établissement - 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement - Le Directeur de Beauty Nails (qui ne prend pas part à la décision finale) à parité employeurs et salariés
Par expérience – Dispositif V.A.E. <i>Date de mise en place :2016</i>	X		Le jury est exclusivement composé de professionnels en activité. Il est composé de 6 personnes : - 1 président professionnel extérieur à l'établissement - 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement - Le Directeur de Beauty Nails (qui ne prend pas part à la décision finale) à parité employeurs et salariés